

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1127<sup>e</sup> séance, tenue le mardi 22 septembre 2020, à 14 heures, par vidéoconférence

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M<sup>me</sup> Louise Béliveau ; les présidentes des sous-commissions de la Commission des études : la vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, M<sup>me</sup> Sylvie Normandeau, la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, M<sup>me</sup> Julie Carrier, la vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, M<sup>me</sup> Claude Mailhot, la vice-rectrice adjointe à la recherche, M<sup>me</sup> Lucie Parent ; les doyens : M. Christian Blanchette, M<sup>me</sup> Sylvie Dubois, M. Shahrokh Esfandiari, M<sup>me</sup> Nathalie Fernando, M. Raphaël Fischler, M. Pierre Fournier, M<sup>me</sup> France Houle, M<sup>me</sup> Lyne Lalonde, M<sup>me</sup> Christine Théorê ; la représentante de l'École Polytechnique : Mme Delphine Périé-Cuernier (en l'absence de M. Yves Boudreault) ; le représentant de l'École HEC Montréal : M. François Bellavance ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M<sup>me</sup> Sophie Parent, M. Jesus Vazquez-Abad, M<sup>me</sup> Line Castonguay ; un membre diplômé : M. Sylvain Dubé ; les étudiants : M<sup>me</sup> Alexandra Gariépy, M<sup>me</sup> Éloïse Johnson, M<sup>me</sup> Andréanne St-Gelais ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M. Martin Caillé, M<sup>me</sup> France Filion ; les observatrices : M<sup>me</sup> Marie-Claude Binette, M<sup>me</sup> Claire Benoît, M<sup>me</sup> Diane Sauvé (en l'absence de M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon), M<sup>me</sup> Pierrette Gaudreau ; le journaliste de Forum : M. Mathieu-Robert Sauvé

INVITÉ : pour la délibération CE-1127-6.2, de la Faculté des arts et des sciences : M. Alain Gignac, directeur de l'Institut d'études religieuses

ABSENTS : le recteur, M. Daniel Jutras ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M<sup>me</sup> Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques, M. Jean-François Gaudreault-DesBiens ; les doyens : M. Frédéric Bouchard, M. Patrick Cossette, M<sup>me</sup> Pascale Lefrançois, M. Langis Michaud ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M. Tony Leroux ; un membre diplômé : M. Guy Gibeau ; une étudiante : M<sup>me</sup> Rafaëlle Pons ; un membre du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M. Pierre Bissonnette ; une observatrice : M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M<sup>me</sup> Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : M<sup>me</sup> Danielle Salvail

La présidente signale les variations à la composition de la Commission des études, et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres : membres d'office : M. Patrick Cossette, doyen de la Faculté de médecine ; Mme Sylvie Dubois, doyenne de la Faculté des sciences infirmières ; membre observateur (poste réservé à un officier de la Faculté de médecine) : Mme Pierrette Gaudreau, vice-doyenne aux sciences fondamentales. On signale la démission de Mme Jacqueline Bortuzzo (membre du personnel enseignant nommé par l'Assemblée universitaire).

CE-1127-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux :
  - Procès-verbal de la 1125<sup>e</sup> séance tenue le 2 juin 2020
  - Procès-verbal de la 1126<sup>e</sup> séance (séance extraordinaire) tenue le 8 juillet 2020
3. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Information et questions
  - 4.1 Projets approuvés par délégation – Bilan 2019-2020 (premier cycle)
  - 4.2 Faculté de médecine vétérinaire
    - Programme décentralisé de formation en médecine vétérinaire
  - 4.3 Effectifs étudiants
5. COVID-19 : état de la situation
6. Rapport de la Sous-commission du premier cycle
  - 6.1 Faculté des arts et des sciences — Direction
    - Création d'un Microprogramme de premier cycle : Exploration en sciences humaines et sociales (1-241-6-0)
  - 6.2 Faculté des arts et des sciences — Institut d'études religieuses
    - Création d'un programme de Baccalauréat par cumul avec appellation Cultures, sociétés et religions

- 6.3 Faculté des arts et des sciences
  - Département d'informatique et recherche opérationnelle — DIRO
    - Modification au Microprogramme de premier cycle en multimédia (1-175-7-4)
    - Modification au Microprogramme de premier cycle en programmation (1-175-7-2)
    - Modification au Microprogramme de premier cycle en administration des systèmes informatiques (1-175-7-3)
    - Modification au programme de Certificat en informatique appliquée (1-175-5-0)
- 7. Processus institutionnel d'évaluation des programmes d'études : plans d'action
  - 7.1 Faculté de médecine
    - Plan d'action pour l'option Conseil génétique du programme de Maîtrise en sciences biomédicales (2-484-1-0), et pour le Microprogramme en génétique médicale (2-534-6-1)
- 8. Nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études
- 9. Commission des études
  - Désignation d'un membre observateur
- 10. Affaires diverses
- 11. Prochaine séance régulière
- 12. Clôture de la séance

CE-1127-2 ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX : 1125<sup>e</sup> SÉANCE ; 1126<sup>e</sup> SÉANCE

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1125<sup>e</sup> séance, tenue le 2 juin 2020, tel que présenté, et adopte le procès-verbal de la 1126<sup>e</sup> séance (séance extraordinaire) tenue par consultation écrite le 8 juillet 2020, tel que présenté.

CE-1127-3 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1125<sup>e</sup> séance et du procès-verbal de la 1126<sup>e</sup> séance (séance extraordinaire). Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1127-4 INFORMATION ET QUESTIONS

CE-1127-4.1 Projets approuvés par délégation — Bilan 2019-2020 (premier cycle)  
2020-A0033-1127-821

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Bilan pour l'année 2019-2020 des modifications mineures approuvées dans le cadre de la délégation de pouvoirs (programmes de premier cycle), conformément au document 2020-A0033-1127-821.

CE-1127-4.2 Faculté de médecine vétérinaire  
- Programme décentralisé de formation en médecine vétérinaire  
2020-A0033-1127-828

La présidente, Mme Louise Béliveau, invite la doyenne de la Faculté de médecine vétérinaire, Mme Christine Théorêt, à présenter le projet du programme décentralisé de formation en médecine vétérinaire.

Le développement d'un programme décentralisé de formation en médecine vétérinaire a été envisagé dans le contexte la pénurie actuelle de médecins vétérinaires en région, plus particulièrement dans le domaine agro-alimentaire. Un partenariat a été envisagé avec l'UQAR (Rimouski), permettant aussi de couvrir des besoins importants en services vétérinaires de la région du

Bas-du-fleuve, et permettant de la disponibilité, dans cette institution, d'un environnement pouvant soutenir l'enseignement du programme de Doctorat de premier cycle en médecine vétérinaire—DMV. Les étapes du projet, réalisées et à venir, comportent, entre autres, des démarches auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur—MEES et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation—MAPAQ, et incluent un financement d'amorçage, une étude de faisabilité et le dépôt du dossier d'opportunité au MESS (prévu en décembre 2020). Une structure de gouvernance a été définie (incluant un comité directeur et un comité de suivi, et incorporant divers services et composantes [Admission, SAÉ, ressources humaines, infrastructures, etc.]). La formation proposée sera d'une durée de cinq ans, dont une proportion de 70 % sera réalisée en région, et s'inspire du modèle du programme développé par la Faculté de médecine à l'UQTR. Actuellement très utilisée aux États-Unis, l'application de cette formule de programme par la Faculté de médecine vétérinaire ferait de celle-ci la première à la développer au Canada. Diverses modalités de pédagogie (formations en présentiel, en ligne ou hybrides) ainsi que de stratégies de minimisation de l'effet de la distance (classes inversées, équipes inter-campus, rencontres inter-campus annuelles, etc.) ont été prévues. Plusieurs modalités et stratégies de communication ont également été définies et se trouvent en développement (espace web PDFMV, FAQ, etc.). La présentation reporte au document 2020-A0033-1127-828.

En réponse à des questions présentées, on indique que l'on vise une première cohorte pour ce programme pour l'année académique 2022, et que l'établissement du programme décentralisé fera passer le contingent de 96 à 121 étudiants (correspondant à une augmentation d'une proportion approximative de 25 % du nombre de diplômés). Des précisions portent sur les démarches d'ententes, d'appuis ou de partenariats, envisagées avec d'autres établissements, dont des collèges et cégeps.

#### CE-1127-4.3 Effectifs étudiants

La présidente, Mme Louise Béliveau, invite la registraire, ainsi que les représentants des écoles affiliées, à présenter les données relatives aux effectifs étudiants pour le trimestre d'automne 2020.

La représentante de l'École Polytechnique, Mme Delphine Périé-Cuernier, indique que le nombre d'inscriptions pour les programmes du Baccalauréat présente une augmentation d'une proportion de 5,5 %, comparativement aux résultats du trimestre d'automne 2019 (des variations sont observées selon les programmes, certains programmes présentant une augmentation plus élevée ; les résultats relatifs aux programmes contingentés restent stables). Les résultats relatifs aux programmes de Certificat présentent une augmentation d'une proportion de 6 %. Pour les programmes d'études supérieures, on observe une augmentation d'une proportion de 3 % pour les programmes de DESS, de 17 % pour les programmes de Maîtrise professionnelle, de 9 % pour les programmes de Maîtrise-recherche, et de 6 % pour les programmes de Doctorat. En réponse à une question, il est mentionné qu'à cette étape, on ne dispose pas de données relatives aux étudiants internationaux.

Le représentant de l'École HEC Montréal, M. François Bellavance, indique que les résultats pour l'ensemble des programmes présentent une augmentation d'une proportion de 14 %, comparativement aux résultats de l'année précédente. Le nombre d'inscriptions au programme de BAA reste stable. Le programme de MBA suivi à temps plein présente une diminution, alors que le programme de MBA suivi à temps partiel présente une augmentation. Les programmes de DESS présentent une augmentation du nombre de nouveaux étudiants inscrits, passant à 750 (comparativement à 500 en 2019). Les résultats relatifs aux programmes de Certificat et de Maîtrise présentent une légère augmentation, et les résultats relatifs aux programmes de Doctorat restent stables. On observe que le nombre d'inscriptions par des étudiants internationaux reste stable, et que l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits à l'année préparatoire est en partie liée à la présence d'étudiants internationaux.

La registraire, Mme Marie-Claude Binette, indique que pour l'ensemble des programmes, on observe une augmentation d'une proportion de 2,2 %, comparativement aux résultats de l'année précédente. Des variations (augmentation ou diminution) peuvent être observées selon les Facultés. Le nombre d'inscriptions selon le statut d'étudiant libre a augmenté. Les résultats relatifs aux admissions montrent une augmentation d'une proportion de 2 % (nouveaux admis inscrits). Pour les programmes d'études supérieures, ces résultats montrent une augmentation d'une proportion de 7 % pour les programmes de deuxième cycle, et de 10 % pour les programmes de troisième cycle. Les résultats relatifs aux inscriptions par des étudiants internationaux ne montrent pas de diminution significative.

CE-1127-5 COVID-19 : ÉTAT DE LA SITUATION

La présidente, Mme Louise Béliveau, mentionne que le déroulement de la rentrée au trimestre d'automne 2020 s'est effectué adéquatement, compte tenu des ajustements apportés et des mesures mises en place. Les divers services se sont adaptés, et des nouveaux services ont été mis sur pied, dont un service 24/7 assuré par les TI. Près de 70 % des formations ont été tenues selon des modalités à distance. Puisque depuis hier, la région métropolitaine est passée au niveau de zone orange, certains espaces ont été fermés, et des activités para-universitaires ont été reportées ou annulées. Les bibliothèques demeurent accessibles, selon des conditions limitées.

La présidente donne la parole à la vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Lucie Parent, pour la présentation de la situation relative aux activités de recherche. Les restrictions générales sont maintenues (télétravail pour toutes les activités pouvant être effectuées selon cette modalité, etc.). Le redéploiement planifié a été commencé selon les plans de mitigation définis, mais certaines activités ont été confinées à nouveau, à la suite du passage au niveau de zone orange (par exemple, la plupart des cohortes de recherche ont repris la formule du télétravail). Des activités de recherche tenues en laboratoires seront également arrêtées, à l'exception des projets de recherche ne pouvant être tenus autrement qu'en laboratoire et des projets relatifs à la Covid-19. Une réflexion se poursuit afin de définir des modalités d'aide et d'appui pour les étudiants des études supérieures, afin de ne pas compromettre la complétion du trimestre et la diplomation.

La présidente présente des précisions additionnelles, sur les mesures qui découleront du passage au niveau de la zone orange, et sur la réflexion engagée dans l'éventualité du passage au niveau de la zone rouge. Des communications sur ces sujets sont en préparation et seront transmises prochainement. Dans le respect des consignes, on cherchera à préserver l'intégrité de l'enseignement et de la recherche, selon des modalités adaptées, et en prévoyant des mesures de soutien. La réflexion relative au déroulement du trimestre d'hiver est avancée. Des décisions restent à finaliser, et des communications seront également transmises. Considérant la situation actuelle, l'on n'envisage pas d'augmenter les activités en présence sur le campus, et l'on prévoit plutôt le développement d'activités multimodales. À cette étape, il n'est pas prévu de modifier le calendrier académique. Sur la mobilité étudiante au trimestre d'hiver, des annonces seront transmises en octobre (selon les décisions du gouvernement fédéral, lesquelles seront annoncées le 30 septembre).

Des précisions sont apportées par les représentants respectifs des deux écoles affiliées, sur le fait que les mesures appliquées par celles-ci s'apparentent à celles appliquées par l'Université.

En réponse à une question, il est indiqué que des modalités seront prévues afin d'être en mesure d'accorder des trimestres additionnels pour les étudiants des études supérieures.

CE-1127-6 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 6.1 à 6.3.

La vice-doyenne aux études de premier cycle et aux stratégies numériques de la Faculté des arts et des sciences, Mme Sophie Parent, présente les projets inscrits aux points 6.2 à 6.3. Pour la présentation du projet inscrit au point 6.2, la Commission reçoit M. Alain Gignac, directeur de l'Institut d'études religieuses de la FAS.

CE-1127-6.1 Faculté des arts et des sciences — Direction  
- Création d'un Microprogramme de premier cycle : Exploration en sciences humaines et sociales (1-241-6-0)  

---

2020-A0033-1127-822, 822.1

Le Microprogramme de premier cycle *Exploration en sciences humaines et sociales* veut proposer une offre de formation comportant de 9 à 15 crédits de cours à option (tous les cours du Microprogramme sont offerts en ligne), et favorisant une prise de connaissance de domaines des sciences humaines et sociales, dans une perspective d'initiation ou d'exploration, dans certains des principaux champs disciplinaires de ces domaines. Ainsi, les quatre blocs de cours de la structure du

microprogramme correspondent à chacun des quatre champs disciplinaires identifiés, soit : Histoire (bloc 70A) ; Sciences des religions (bloc70B) ; Culture et communication (bloc 70C) ; Sciences économiques (bloc 70C). Le Microprogramme complété donne lieu à une attestation. L'implantation du microprogramme, initialement prévue au trimestre d'automne 2020, pourra être reportée au trimestre d'hiver 2021. La présentation reportée au document 2020-A0033-1127-822.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un Microprogramme de premier cycle : *Exploration en sciences humaines et sociales* (1-242-6-0), à la Faculté des arts et des sciences (Direction), conformément au document 2020-A0033-1127-822.

CE-1127-6.2 Faculté des arts et des sciences — Institut d'études religieuses  
- Création d'un programme de Baccalauréat par cumul avec appellation Cultures, sociétés et religions  

---

2020-A0033-1127-823, 823.1

L'établissement d'un programme de Baccalauréat par cumul avec appellation *Cultures, sociétés et religions* proposera, dans une perspective multidisciplinaire, de combiner une formation de premier cycle universitaire en sciences des religions avec une formation dans une autre discipline des sciences humaines et des sciences sociales. Deux profils ont été identifiés en regard du cheminement de la formation recherchée : *Religions et culture*, et *Religions et société*. La composition du programme proposé de baccalauréat avec appellation a été définie en conformité des balises approuvées par la Commission des études (CE-1072-5.4, 2014-12-09). L'obtention du diplôme reste conditionnelle à la réussite des programmes et à la réalisation d'un cours ou d'un atelier intégrateur ; le cours REL 2900 sera prochainement créé, à cette fin. Ce cours comportera la réalisation d'un travail de recherche, permettant de démontrer l'application de compétences et de concepts, acquis dans le cadre des cours du profil choisi. Ce cours sera intégré à la structure des programmes de l'Institut d'études religieuses ; il pourra aussi être intégré à la structure des autres programmes constitutifs, ou, selon le cas, faire l'objet d'une substitution. Des modalités de cheminement dans le programme ont été définies, ainsi que des modalités liées à des perspectives professionnelles et à la poursuite des études aux cycles supérieurs. L'implantation du microprogramme, initialement prévue au trimestre d'automne 2020, pourra être reportée au trimestre d'hiver 2021. La présentation reportée au document 2020-A0033-1127-823.

Une précision porte sur le fait qu'il reste possible, à la suite de l'établissement du programme de baccalauréat avec appellation, d'y adjoindre des programmes pertinents provenant d'autres Facultés ou des écoles affiliées.

À la suite d'interventions sur cette question, des avis et des précisions portent sur la formule particulière des baccalauréats (par cumul) avec appellation, dans la mesure où les modalités pour faire connaître ces offres de formation et pour les rendre visibles dans la documentation sur les programmes restent limitées, venant réduire leur portée, et occasionnant des problèmes quant à leur accessibilité. Le Bureau du registraire et le Service de l'admission et du recrutement ont été saisis de ces enjeux et examinent des propositions de solution, appelant à poursuivre cette réflexion en collaboration avec les Facultés.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité, et considérant la création prochaine du cours REL 2900 (cours d'intégration),

la Commission des études approuve la création d'un programme de Baccalauréat par cumul avec appellation *Cultures, sociétés et religions*, à l'Institut d'études religieuses de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2020-A0033-1127-823.

- CE-1127-6.3 Faculté des arts et des sciences  
Département d'informatique et recherche opérationnelle — DIRO  
- Modification au Microprogramme de premier cycle en multimédia (1-175-7-4)  
- Modification au Microprogramme de premier cycle en programmation (1-175-7-2)  
- Modification au Microprogramme de premier cycle en administration des systèmes informatiques (1-175-7-3)  
- Modification au programme de Certificat en informatique appliquée (1-175-5-0)  

---

2020-A0033-1127-824, 824.1, 825, 826, 827

La modification à trois microprogrammes de premier cycle (Multimédia ; Programmation ; Administration des systèmes informatiques) propose principalement des ajustements découlant de la création récente du Microprogramme de premier cycle *Exploration de technologies informatiques* (ajout d'un cours préalable ; ajustement du nombre de crédits autorisés, selon les microprogrammes [de 9 à 15 crédits ; de 12 à 15 crédits ; etc.] ; ajout de nouveaux cours créés au Département ; conditions d'admissibilité ; ajout d'un bloc de cours en lien avec l'intégration de cours ajoutés). La modification au programme de Certificat en informatique appliquée porte principalement sur le bloc 72D—*Multimédia* de la structure du programme, afin d'y intégrer deux nouveaux cours créés pour le programme de Majeure en jeux vidéo, soit les cours IFT 1119 et IFT 2200 ; le nombre de crédits maximum de ce bloc passe de 15 à 21 crédits, afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent de pouvoir en suivre tous les cours. L'implantation des microprogrammes et du programme de Certificat modifiés, initialement prévue au trimestre d'automne 2020, pourra être reportée au trimestre d'hiver 2021. La présentation reportée aux documents 2020-A0033-1127-824 à 827.

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, mentionne que les modifications aux microprogrammes et au programme de Certificat mentionnés restent mineures, mais qu'elle a souhaité les porter à l'attention de la Commission des études, en raison du potentiel et de l'intérêt que ces offres de formation pourraient présenter pour l'ensemble des Facultés.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

- la Commission des études approuve, au Département d'informatique et de recherche opérationnelle — DIRO de la Faculté des arts et des sciences :
- la modification au Microprogramme de premier cycle en multimédia (1-175-7-4), conformément au document 2020-A0033-1127-824 ;
  - la modification au Microprogramme de premier cycle en programmation (1-175-7-2), conformément au document 2020-A0033-1127-825 ;
  - la modification au Microprogramme de premier cycle en administration des systèmes informatiques (1-175-7-3), conformément au document 2020-A0033-1127-826 ;
  - la modification au programme de Certificat en informatique appliquée (1-175-5-0), conformément au document 2020-A0033-1127-827.

CE-1127-7 PROCESSUS INSTITUTIONNEL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES : PLANS D'ACTION

- CE-1127-7.1 Faculté de médecine  
- Plan d'action pour l'option Conseil génétique du programme de Maîtrise en sciences biomédicales (2-484-1-0), et pour le Microprogramme en génétique médicale (2-534-6-1)  

---

2020-A0033-1127-829, 829.1

La vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, Mme Claude Mailhot, présente le sujet mentionné en rubrique, puis donne la parole à la vice-doyenne aux sciences fondamentales de la Faculté de médecine, Mme Pierrette Gaudreau, pour la présentation du plan d'action.

Le plan d'action relatif à l'option *Conseil génétique* du programme de Maîtrise en sciences biomédicales et au Microprogramme en génétique médicale décrit les constats et recommandations issus du processus d'évaluation et du rapport synthèse, et précise les actions définies en fonction des points à améliorer et des mesures à appliquer, notamment, sur les aspects suivants : la capacité d'accueil du

programme de Maîtrise ; les ressources relatives à l'accueil des stagiaires ; la charge de travail des étudiants, en lien avec la prévention en santé mentale ; une meilleure intégration de l'option *Conseil génétique* à la structure du programme de Maîtrise. Des enjeux ont été identifiés en regard de l'admission, en regard de la diversité des formations antérieures des étudiants. Des précisions additionnelles portent sur les actions et mesures qui ont commencé à être appliquées. La présentation reportée au document 2020-A0033-1127-829 ; le document 2020-A0033-1127-829.1 porte sur le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

En réponse à une question sur les enjeux signalés en regard de l'agrément du programme par des organismes canadiens et américains, il est indiqué que des discussions sont en cours avec le Collège des médecins.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le plan d'action pour l'option Conseil génétique du programme de Maîtrise en sciences biomédicales (2-484-1-0), et pour le Microprogramme en génétique médicale (2-534-6-1), conformément au document 2020-A0033-1127-829.

CE-1127-8- NOMINATION DE MEMBRES ÉTUDIANTS À DES COMITÉ DE LA COMMISSION DES ÉTUDES  
2020-A0033-1127-830

Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, invite la Commission à procéder à la nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études, considérant les propositions de candidatures transmises par la FAÉCUM, consignées au document 2020-A0033-1127-830. La Commission procède aux nominations.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études nomme :

À la Sous-commission du premier cycle :

Mme Éloïse Johnson (étudiante de premier cycle à la Faculté de médecine vétérinaire), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021 ;

Au Conseil des études de premier cycle :

Mme Éloïse Johnson (étudiante de premier cycle à la Faculté de médecine vétérinaire), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021 ;

À la Sous-commission des études supérieures :

Mme Rafaëlle Pons (candidate à la Maîtrise en études internationales à la Faculté des arts et des sciences), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021 ;

M. Alecsandre Sauvé-Lacoursière (étudiant aux cycles supérieurs au Département de physique de la Faculté des arts et des sciences), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021 ;

Au Conseil des études supérieures et postdoctorales :

Mme Rafaëlle Pons (candidate à la Maîtrise en études internationales à la Faculté des arts et des sciences), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021 ;

Au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement :

Mme Éloïse Johnson (étudiante de premier cycle à la Faculté de médecine vétérinaire), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021 ;

Mme Rafaëlle Pons (candidate à la Maîtrise en études internationales à la Faculté des arts et des sciences), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021 ;

À la Sous-commission d'évaluation des programmes :

Mme Éloïse Johnson (étudiante de premier cycle à la Faculté de médecine vétérinaire), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021 ;

Mme Rafaëlle Pons (candidate à la Maîtrise en études internationales à la Faculté des arts et des sciences), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021 ;

Au Comité de l'interdisciplinarité :

Mme Éloïse Johnson (étudiante de premier cycle à la Faculté de médecine vétérinaire), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021 ;

Mme Rafaëlle Pons (candidate à la Maîtrise en études internationales à la Faculté des arts et des sciences), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021.

CE-1127-9- COMMISSION DES ÉTUDES  
- Désignation d'un membre observateur

---

Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, fait part à la Commission d'une suggestion, à l'effet d'ajouter, à la section « observateurs » de sa composition, un poste qui sera réservé à la directrice générale du Service de l'admission et du recrutement, Mme Michèle Glémaud. Cela permettra à la directrice générale un accès facilité aux suivi des projets et aux préoccupations relatives aux volets recrutement, admission et conversion. Il s'agira d'un poste d'observateur, sans droit de vote. La Commission convient de la modalité proposée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études ajoute, à la section « Observateurs » de sa composition, un poste réservé à la directrice générale du Service de l'admission et du recrutement.

CE-1127-10 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1127-11 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière prévue au calendrier aura lieu le mardi 13 octobre 2020, à 14 heures.

CE-1127-12 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La présidente signale la fin du mandat, au 30 septembre prochain, de M. Christian Blanchette comme doyen de la Faculté de l'éducation permanente. M. Blanchette assistait donc à sa dernière réunion de la Commission à ce titre. La Commission lui adresse ses remerciements pour sa contribution au cours de son mandat.

La séance est levée à 15 heures 20.



Adopté tel que présenté, à l'unanimité, le 13 octobre 2020 – délibération CE-1128-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Louise Béliveau

Alexandre Chabot